
ecf
FORMATIONS
PROGRAMME DE
FORMATION

ASPECTS FISCAUX DU DÉMEMBREMENT

Contexte et problématiques liés à la formation

En tant que conseil de l'entreprise, des dirigeants et de leur patrimoine, l'expert-comptable et ses collaborateurs sont fréquemment appelés à mettre en œuvre les dispositions liées au démembrement.

Ils peuvent intervenir comme juristes ou professionnels de la comptabilité aptes à comprendre, mettre en œuvre et vérifier des actes rédigés par d'autres professionnels.

Méthodologie pédagogique et supports utilisés

- ❑ Un Quiz ou QCM de positionnement est envoyé avant, et/ou pendant la formation. Un Quiz d'évaluation finale est envoyé après la formation
- ❑ Support de formation pour le participant (transmis par mail ou via une plateforme dédiée avant la formation)
- ❑ Diaporama PowerPoint projeté pendant la formation
- ❑ Illustrations / Exercices d'application, cas pratiques, mises en situation avant et/ou pendant la formation
- ❑ L'apprentissage se consolide par l'interaction collaborative permanente durant la formation
- ❑ Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Publics, prérequis, niveau

Publics cibles : Experts-comptables, commissaires aux comptes et collaborateurs confirmés

Prérequis : Notions juridiques sur le démembrement

Matériel nécessaire : Ordinateur ou tablette, connexion Internet stable, navigateur à jour, webcam et micro fonctionnels. Casque audio recommandé pour les classes virtuelles. Accès à la plateforme ou au lien de connexion transmis au moins 2 jours avant le démarrage.

Niveau d'expertise :

- ❑ Fondamentaux
- ■ Perfectionnement
- ❑ Expertise

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Le suivi pédagogique est assuré à distance au moyen des outils de classe virtuelle, de la plateforme ou des ressources mises à disposition. Le formateur ou le référent pédagogique suit la progression, les activités réalisées et les échanges avec les participants selon les modalités prévues.

Évaluation des connaissances et des acquis :

Avant la formation : un questionnaire de positionnement est envoyé pour identifier les attentes et le niveau initial.

Pendant la formation : démo, quiz, cas pratiques, mises en situation et échanges asynchrones ou synchrones.

À l'issue de la formation : QCM, quiz final permettant de mesurer les acquis, la progression pédagogique et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

Évaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'issue de la formation afin d'évaluer la qualité de l'action, l'animation, les supports, l'organisation et l'atteinte des objectifs.

ECF FORMATIONS | PROGRAMME DE FORMATION

Formation à distance

FOAD

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Comprendre les mécanismes du démembrement ;
- ✓ Connaître les conséquences des démembrements par nature d'impôt et de biens concernés ;
- ✓ Connaître les risques fiscaux pouvant être générés par un démembrement ;
- ✓ Conseiller utilement les clients sur l'opportunité d'un démembrement en fonction de leur situation professionnelle et patrimoniale.

Dates et lieux de formation

- ❑ Mercredi 18 novembre 2026 — 09h00-17h00 — classe virtuelle
- ❑ Lundi 5 avril 2027 — 09h00-17h00 — classe virtuelle

Délai d'accès : selon les dates programmées, les places disponibles et la validation administrative de l'inscription.

Durée, horaires et format

Durée de la formation : 7 heures (1 journée)

Plages horaires : 09h00-12h30 et 13h30-17h00

Format : FOAD (CLASSE VIRTUELLE)

Nombre de participants maximum : 15

Formateur(trice)

- ❑ Maurice MICHELOT, Avocat fiscaliste

Les plus de la formation

- Un format souple permettant de se former à distance tout en conservant un cadre pédagogique structuré.
- Des ressources accessibles pour progresser selon le rythme prévu par le parcours.
- Des quiz et activités permettant de mesurer progressivement les acquis.
- Un accompagnement pédagogique adapté aux contraintes des professionnels.
- Une formation pensée pour concilier montée en compétences et organisation professionnelle.

Un support complet est remis à chaque participant, incluant les dernières évolutions.

Attestation et documents remis

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation, sous réserve de participation effective en totalité et de réalisation des évaluations prévues.

Documents remis : support participant, ressources pédagogiques, exercices, annexes, quiz / QCM selon le format.

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation.

Complétez votre questionnaire préparatoire.

Votre formateur recevra votre évaluation et vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Tarifs

Non adhérent : 612 € TTC (510 € HT)

Adhérent ECF Pack bleu : 480 € TTC (400 € HT)

Adhérent Pack Or/Argent/Platine : 372 € TTC (310 € HT)

Adhérent ANECS/CJEC étant aussi adhérent ECF : 288 € TTC (240 € HT)

PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

1. Rappel des notions juridiques fondamentales

- Notion d'usufruit et de nue-propriété
- Usufruit et quasi-usufruit
- Évolution du Code civil

2. Démembrement et droits d'enregistrement

- Évaluation économique et barème de l'article 669 du CGI
- Pacte Dutreil et article 787 B du CGI

3. Démembrement et revenus fonciers

- Location du bien ou utilisation
- Sociétés visées à l'article 8 du CGI (translucides)
- Résultats de droit commun ou exceptionnels
- Limitations de l'investissement immobilier locatif
- Cession et donation d'usufruit temporaire

4. Démembrement et plus-values immobilières privées

- Régime de droit commun
- Détermination de la plus-value brute
- Prix d'acquisition, situations issues du BOI
- Détermination des délais

5. Démembrement et plus-values sur valeurs mobilières

- Rappel PFU ou clause de sauvegarde
- Prix de cession et prix d'acquisition, situations commentées par le BOI
- Détermination des délais, commentaires BOI

6. Démembrement et impôts directs

- Entreprises soumises à l'IR, à l'IS
- Régime des sociétés mères et filiales
- Régime de l'intégration fiscale

7. Démembrement et IFI

- Usufruit et pleine propriété
- Conséquences du Code civil
- Exonération des biens professionnels

8. Démembrement et TVA

- Option pour la TVA
- Déduction de la TVA

Conclusion

- Démembrement et limites : alertes sur l'abus de droit et le mini abus de droit.
- Synthèse des points clés, réponse aux questions et validation des acquis.

Plan des annexes

- Cas pratiques, fiches mémo, ressources complémentaires.

[TRAVAUX DEMANDÉS ET TEMPS ESTIMÉ]

Séquences pédagogiques	Participation à la classe virtuelle — 7h.
Supports et ressources	Lecture du support de formation et des annexes remis au participant — 1h.
Activités	Quiz de positionnement, exercices d'application et QCM final — 1h.
Temps total apprenant	**9h**

[MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES]

Suivi de connexion	La participation est suivie au moyen de feuilles d'émargement électroniques et/ou de relevés/journaux de connexion horodatés.
Suivi pédagogique	Le formateur suit la progression, les réponses aux quiz, les activités et les échanges réalisés pendant la formation. Un point de suivi peut être organisé par mail, téléphone, tchat ou visio selon le format.
Évaluation des acquis	Questionnaire de positionnement en amont, quiz intermédiaires pendant le parcours, puis QCM final, cas pratique ou restitution selon la nature de la formation.
Évaluation de l'action	Questionnaire de satisfaction à chaud, et évaluation à froid si prévue dans le dispositif.
Accompagnement pédagogique et technique	Un contact administratif, un contact pédagogique et une assistance technique sont identifiés avant le démarrage. Les consignes de connexion, prérequis matériels et procédure d'incident sont communiqués aux participants avant la formation.
Procédure en cas d'incident technique	1. Vérifier la connexion et tenter une reconnexion. 2. Contacter l'assistance technique par mail ou téléphone. 3. Informer le formateur ou le référent pédagogique. 4. En cas d'incident durable, une solution de rattrapage peut être proposée selon les modalités prévues.
Validation	Une attestation de fin de formation est délivrée sur la base de la participation effective et de la réalisation des évaluations prévues.

CONTACT ADMINISTRATIF	CONTACT PÉDAGOGIQUE	ASSISTANCE TECHNIQUE
ECF Formations Inscriptions, conventions, convocations, programme, support, attestations. Mail : formations@e-c-f.fr Tél. : 01 47 42 08 60 *Du lundi au vendredi, 9h-17h.*	Vous avez des questions sur le contenu, les exercices et les notions abordées ? Réponse apportée directement ou relayée au formateur. ❑ Maurice MICHELOT	Vous rencontrez une difficulté technique ? Accès plateforme, connexion, son, vidéo, incident technique, accès aux ressources ? Mail : formations@e-c-f.fr Tél. : 01 47 42 08 60.

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les besoins d'adaptation, les participants sont invités à contacter le référent handicap en amont de la formation.

Référent handicap ECF Formations : formations@e-c-f.fr — 01 47 42 55 74